

**SERVICE D'ANIMATION SPIRITUELLE
ET D'ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE**

**BILAN
DES CONSULTATIONS ET DES SESSIONS
TENUES AU PRINTEMPS 2001
ET SUITES À DONNER**

Secrétariat aux affaires religieuses
Septembre 2001

32-5405-01

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	1
INTRODUCTION	1
1 INFORMATION GÉNÉRALE ET STATISTIQUES AU SUJET DES SESSIONS	2
1.1 SENTIMENT GÉNÉRAL PAR RAPPORT AU NOUVEAU SERVICE	2
1.2 COMPRÉHENSION DU CADRE MINISTÉRIEL	3
1.3 COMMENTAIRES ÉCRITS	3
1.4 DEGRÉ DE SATISFACTION PAR RAPPORT À L'ENSEMBLE DES SESSIONS D'INFORMATION	5
2 POINTS DE VUE EXPRIMÉS AU SUJET DU CADRE MINISTÉRIEL DURANT LES CONSULTATIONS ET LES SESSIONS	6
2.1 ACCUEIL POSITIF	6
2.2 REGARD CRITIQUE.....	6
3 RENSEIGNEMENTS SUR LES PERSONNES TRAVAILLANT AU PRIMAIRE	8
3.1 FORMATION ACTUELLE.....	8
3.2 INTÉRÊT POUR L'ANIMATION DU SERVICE	8
4 SUITES ENVISAGÉES PAR LE MINISTÈRE.....	9
ANNEXE 1 : LISTE DES GROUPES AYANT PARTICIPÉ À LA CONSULTATION.....	10
ANNEXE 2 : LIEUX ET DATES DES SESSIONS D'INFORMATION DONNÉES.....	11

INTRODUCTION

Conformément aux orientations gouvernementales sur la place de la religion à l'école publiées en mai 2000, le ministère de l'Éducation a produit un cadre définissant le nouveau service d'animation spirituelle et d'engagement communautaire au primaire et au secondaire. Ce cadre sert de référence pour organiser le service dans les écoles secondaires au cours de l'année scolaire 2001-2002, mais le Ministère compte l'améliorer durant la même année pour qu'il reflète, notamment, les prochaines orientations qui seront données à l'ensemble des services éducatifs complémentaires ainsi que les plus récents développements relatifs au programme de formation de l'école québécoise.

Des consultations effectuées en avril 2001 auprès d'organismes officiels ainsi que de représentantes et de représentants d'universités québécoises et du Comité sur les affaires religieuses fournissent du matériel fort précieux pour l'amélioration du document¹. Il en va de même des commentaires entendus à l'occasion de sessions d'information sur le cadre ministériel tenues dans différentes régions du Québec² de la fin avril à la fin août 2001. Au total, dix-sept sessions ont été données : quinze en milieu francophone et deux en milieu anglophone.

Le présent document constitue le bilan de ces consultations et sessions et annonce les suites qui leur seront données. Il comporte quatre parties. La première fournit de l'information générale et quelques statistiques au sujet des sessions. La deuxième résume les propos entendus au cours des consultations ou des sessions, lesquels se rejoignent sur le fond. La troisième fait état de certains renseignements recueillis durant ces sessions auprès des personnes travaillant au primaire. La quatrième présente le suivi que le Secrétariat aux affaires religieuses, en collaboration avec les autres unités intéressées du Ministère, entend donner à ces opérations en vue d'améliorer le cadre ministériel sur le service d'animation spirituelle et d'engagement communautaire.

¹ Voir l'annexe 1 pour la liste des groupes ayant participé à la consultation.

² Voir l'annexe 2 pour la liste des lieux des sessions.

1 INFORMATION GÉNÉRALE ET STATISTIQUES AU SUJET DES SESSIONS

La durée des sessions d'information était de une journée. L'objectif général était de permettre aux participantes et aux participants d'avoir un bon aperçu du cadre ministériel et d'entendre leur point de vue à ce sujet.

Environ 1 200 personnes ont pris part aux différentes sessions, mais le présent bilan est basé sur la participation de 952 d'entre elles seulement³. La grande majorité étaient des animatrices et des animateurs de pastorale catholique ou de vie religieuse protestante du primaire et du secondaire. Les autres, dont le nombre variait d'une région à l'autre, étaient des gestionnaires de commissions scolaires ou des directrices et directeurs d'école, des responsables des questions religieuses dans les commissions scolaires et les directions régionales ou encore des représentantes et des représentants d'églises locales.

Une grille d'évaluation a été distribuée aux participantes et aux participants, qui n'étaient pas tenus de s'identifier. Cette grille permettait également de recueillir quelques renseignements particuliers au sujet de ceux et celles qui travaillent au primaire (voir partie 3).

Un peu plus de 73 % (702) ont remis la grille dûment remplie. Ces personnes travaillent soit au primaire (62,4 %), soit au secondaire (20,7 %), ou à ces deux ordres d'enseignement (5,1 %)⁴. D'autres personnes, qui représentent 11,8 % de toutes celles qui ont rempli la grille d'évaluation, ont été regroupées dans la catégorie « Appartenance inconnue ». Il s'agit la plupart du temps des personnes qui n'ont pas une tâche d'animation ou qui n'ont pas mentionné à quel ordre d'enseignement elles appartenaient.

L'information générale et les statistiques proviennent de la compilation de l'évaluation et des commentaires recueillis. Aux fins du présent bilan, les données de cette section sont présentées de manière quantitative seulement. La partie 2 du document, qui fait état des commentaires exprimés, apportera des éléments en vue d'expliquer ces données.

1.1 Sentiment général par rapport au nouveau service

Les participantes et les participants étaient invités à exprimer leur sentiment général par rapport aux orientations données au service dans le cadre ministériel. Comme l'illustre le tableau 1, l'accueil fait à ces orientations est très favorable. La compilation du degré de satisfaction permet d'obtenir les pourcentages moyens suivants⁵.

Tableau 1

PRIMAIRE	SECONDAIRE	PRIMAIRE ET SECONDAIRE	APPARTENANCE INCONNUE	TOTAL
78,7 %	85,5 %	86,0 %	81,2 %	80,3 %

³ Cela s'explique par le fait que la session tenue à Montréal (200 personnes) et celles qui se sont déroulées en milieu anglophone (50 personnes) n'ont pas été évaluées selon la même procédure qu'ailleurs, d'où la difficulté de colliger les données. Toutefois, les questions et les commentaires formulés par les personnes présentes à ces sessions laissent clairement voir que leur évaluation n'est pas différente de celle qui a été effectuée dans les autres sessions.

⁴ Le pourcentage de personnes venant du secondaire (20,7 %) peut sembler faible, mais il est comparable à la place qu'elles occupent (22,0 %) par rapport à l'ensemble des animatrices et des animateurs du primaire et du secondaire.

⁵ Les pourcentages cités dans les tableaux 1, 2, 5 et 6 ont été obtenus ainsi : sur une échelle à cinq échelons, le cinquième étant le plus élevé, les participantes et les participants devaient se prononcer quant à différents énoncés. Les réponses données à chaque énoncé ont été additionnées, puis divisées par le total des points qui auraient été obtenus si toutes et tous avaient coté l'échelon le plus élevé.

1.2 Compréhension du cadre ministériel

Les participantes et les participants devaient indiquer leur degré de compréhension quant à chacun des principaux aspects du cadre ministériel. Le tableau 2 montre que les différents aspects sont très bien compris, quoique de manière un peu plus faible pour les questions organisationnelles. La compilation des données pour les six aspects soumis à l'évaluation permet d'obtenir les pourcentages moyens suivants.

Tableau 2

J'AI UN BON APERÇU :	PRIMAIRE	SECONDAIRE	PRIMAIRE ET SECONDAIRE	APPARTENANCE INCONNUE	TOTAL
du terme « spirituel »	88,0 %	82,4 %	86,5 %	85,5 %	86,9 %
de l'expression « engagement communautaire »	88,7 %	87,2 %	90,2 %	89,5 %	88,8 %
de la définition du service (nature, objectifs, insertion dans l'école)	85,9 %	85,2 %	88,9 %	85,2 %	85,6 %
de différents aspects pédagogiques (rôle de l'animateur ou de l'animatrice, approche privilégiée, types d'activités)	84,6 %	82,5 %	89,1 %	84,4 %	84,7 %
de la qualification exigée pour animer le service (formation, aptitudes)	82,2 %	86,1 %	92,0 %	82,7 %	83,1 %
de certains aspects organisationnels du service (financement, perfectionnement, etc.)	78,6 %	81,7 %	83,1 %	78,1 %	79,4 %

1.3 Commentaires écrits

Parmi les 702 personnes qui ont rempli la grille d'évaluation, 335 (47,7 %) ont fait des commentaires écrits. Au total, 510 commentaires ont été exprimés, les plus nombreux provenant de personnes du primaire. Le tableau 3 donne le pourcentage de commentaires formulés par ordre d'enseignement.

Tableau 3

PRIMAIRE	SECONDAIRE	PRIMAIRE ET SECONDAIRE	APPARTENANCE INCONNUE
55,1 %	26,8 %	6,1 %	11,9 %

Les commentaires ont été regroupés en seize catégories dont voici la liste :

- le terme « spirituel »;
- l'expression « engagement communautaire »;
- la définition du service;
- les considérations pédagogiques;
- la qualification professionnelle;
- l'organisation du service;
- la valeur du cadre ministériel;
- la différence entre le primaire et le secondaire;
- les outils pédagogiques;
- le perfectionnement;
- le lieu des sessions;
- l'horaire des sessions;
- les personnes-ressources;
- la clarté des propos;
- l'animation des sessions;
- autres commentaires.

Aux fins du présent bilan, il a été jugé suffisant de retenir les catégories qui représentent 5% et plus de l'ensemble des commentaires. Ce critère a mis cinq catégories en évidence. Deux d'entre elles concernent le service lui-même : son organisation (10,4%) et la valeur du cadre ministériel (19,4%). Les trois autres portent sur les sessions : la clarté des propos (6,7%), les personnes-ressources (10,2%) et l'animation des sessions (22,9%).

Un classement a été effectué selon que les commentaires étaient positifs ou négatifs⁶. Quand on considère l'ensemble des commentaires, près de la moitié (48,6 %) sont positifs et un peu plus du quart (26,1 %), négatifs. Dans les deux cas, les commentaires les plus nombreux ont été faits par des personnes du primaire, toutes catégories confondues. Le tableau 4 rend compte de ces faits.

Tableau 4

COMMENTAIRES	PRIMAIRE	SECONDAIRE	PRIMAIRE ET SECONDAIRE	APPARTENANCE INCONNUE	TOTAL
POSITIFS (248)	51,2 %	27,4 %	6,9 %	14,5 %	48,6 %
NÉGATIFS (133)	69,9 %	18,7 %	3,0 %	8,3 %	26,1 %

Pour chacune des cinq catégories retenues ci-dessus, le tableau 5 de la page suivante présente le pourcentage de commentaires positifs et négatifs exprimés par les personnes selon qu'elles proviennent du primaire ou du secondaire.

⁶ Il y a 129 commentaires (25,3 %) qui ont été jugés neutres. Comme ils sont très variés, ils ne sont pas traités dans le présent bilan. Quelques-uns, considérés comme plus substantiels, sont rapportés dans la partie 2.

Tableau 5

CATÉGORIES	COMMENTAIRES POSITIFS		COMMENTAIRES NÉGATIFS	
	PRIMAIRE	SECONDAIRE	PRIMAIRE	SECONDAIRE
Le service				
L'organisation du service	0,0%	0,0%	14,3%	6,0%
La valeur du cadre ministériel	16,9%	8,5%	7,5%	0,8%
Les sessions				
La clarté des propos	6,5%	3,6%	2,3%	0,0%
Les personnes-ressources	10,4%	5,2%	0,8%	0,0%
L'animation des sessions	12,5%	9,7%	11,3%	2,3%

1.4 Degré de satisfaction par rapport à l'ensemble des sessions d'information

Comme en témoigne le tableau 6, le degré de satisfaction à l'endroit des sessions d'information, tant dans leur forme que dans leur contenu, est très élevé. Ce degré varie peu d'un ordre d'enseignement à l'autre. La compilation du degré de satisfaction exprimé quant à tous les éléments de la grille d'évaluation permet d'obtenir les pourcentages moyens suivants.

Tableau 6

PRIMAIRE	SECONDAIRE	PRIMAIRE ET SECONDAIRE	APPARTENANCE INCONNUE	TOTAL
85,8 %	86,6 %	88,6 %	86,1 %	86,3 %

2 POINTS DE VUE EXPRIMÉS AU SUJET DU CADRE MINISTÉRIEL DURANT LES CONSULTATIONS ET LES SESSIONS

Les groupes qui ont participé aux consultations et les personnes présentes aux sessions d'information ont exprimé de nombreux commentaires sur leur façon de voir le cadre ministériel concernant le service d'animation spirituelle et d'engagement communautaire. Cette partie du bilan rapporte leurs propos les plus fréquents.

2.1 Accueil positif

De manière générale, le cadre ministériel est reçu de façon très positive. Le document est jugé de qualité, pertinent, substantiel, fait avec sérieux et bien documenté. On apprécie particulièrement ce qui est dit quant à la pertinence du service, à sa nature, à son but et ses objectifs, au rôle de l'animatrice ou de l'animateur, à l'approche centrée sur l'action ainsi qu'à l'engagement communautaire. On salue également les propos tenus sur l'enracinement du service dans l'école, mais on demande de mettre davantage en évidence la contribution du service à la réussite des élèves, ce qui est au cœur du «virage» que prend en ce moment l'école québécoise. Le sens donné à la «vie spirituelle» en satisfait un très grand nombre, mais il en laisse également plusieurs sur leur appétit.

Beaucoup reconnaissent que les perspectives tracées dans le cadre ministériel trouvent déjà écho dans les pratiques établies dans la majorité des écoles secondaires de même que dans de nombreuses écoles primaires. Le sentiment dominant au regard des orientations contenues dans le document est fait d'enthousiasme et d'espoir.

2.2 Regard critique

L'accueil généralement favorable réservé au cadre ministériel est accompagné d'observations critiques très variées. Certaines d'entre elles, surtout lorsqu'il est question des conditions de mise en place du service, sont teintées de frustration et de méfiance. Les principales critiques portent sur les points suivants :

- **Le volet spirituel** : on déplore que le document soit trop discret sur les liens étroits qui existent entre le monde spirituel et le monde religieux, notamment qu'il ne tienne pas suffisamment compte de la façon religieuse avec laquelle les personnes conduisent souvent leur vie spirituelle; on s'interroge surtout sur la façon de prendre en considération les croyances des élèves dans les activités et sur la manière dont l'animatrice ou l'animateur devra se comporter au regard de ses propres croyances; on craint enfin les dérives idéologiques.
- **Les conditions de mise en place** : on regrette l'absence d'une norme définissant le nombre d'animatrices ou d'animateurs nécessaires pour garantir un minimum de qualité du service; on est pessimiste quant aux chances que le service soit mis sur pied de façon sérieuse par les autorités, notamment devant l'absence d'engagements financiers clairs pour le primaire; un grand nombre de personnes réclament un investissement important et une enveloppe budgétaire fermée, à tout le moins durant les trois à cinq premières années d'existence du service, pour en assurer une mise en place significative et viable; on souhaite vivement du matériel pédagogique pour les animatrices et les animateurs (caractéristiques des élèves sur les plans spirituel et communautaire, types d'activités qui leur conviennent, etc.) ainsi qu'un document de vulgarisation pour les parents; on récrimine de manière générale contre le sort réservé aux services complémentaires, en déplorant notamment le manque d'information et de moyens pour vérifier sur quelles bases est utilisé l'argent destiné à ces services.

- **Les animatrices et les animateurs** : on craint que l'animation du service ne soit confiée à des personnes qui n'ont pas une formation solide (connaissances insuffisantes, mutation de personnes en disponibilité, etc.) ou encore, et surtout, qui ne présentent pas certaines aptitudes essentielles (qualités morales, équilibre sur le plan spirituel, souci d'éviter tout endoctrinement, éthique professionnelle, etc.).
- **Le primaire** : on considère comme injuste que les personnes actuellement en place au primaire n'aient aucune garantie d'être engagées dans le nouveau service, jugeant qu'elles devraient bénéficier d'un transfert automatique dans le nouveau corps d'emploi, tout comme celles du secondaire; on craint qu'une personne ne soit pas engagée par une commission scolaire si la formation exigée n'est pas terminée avant le 1^{er} juillet 2002 ou encore que les nombreuses années d'expérience acquises par certaines personnes ne soient pas reconnues comme équivalence dans la formation universitaire exigée au moment de l'engagement; on se questionne sur les modalités d'organisation du service dans des écoles souvent petites et éloignées ou encore quant au temps d'intervention.
- **La communication** : on déplore que le réseau scolaire ne soit pas très au courant de l'existence du service et de ses modalités d'aménagement, principalement chez les directions d'école et dans les conseils d'établissement; beaucoup se plaignent que des personnes du réseau scolaire répandent l'idée que le service n'est pas obligatoire, qu'il est appelé à disparaître ou qu'il est de même nature que ce que l'on appelle couramment l'animation à la vie étudiante; on mentionne au passage que les lacunes sont semblables pour tout ce qui concerne la nouvelle place de la religion à l'école.

3 RENSEIGNEMENTS SUR LES PERSONNES TRAVAILLANT AU PRIMAIRE

Puisque les sessions d'information regroupaient un grand nombre de personnes chargées de l'animation pastorale ou religieuse au primaire, et compte tenu de leurs conditions d'emploi souvent différentes de celles du secondaire, l'occasion a été jugée propice à la consultation de ces dernières sur deux aspects importants liés à l'avènement du service d'animation spirituelle et d'engagement communautaire.

3.1 Formation actuelle⁷

Les personnes qui travaillent au primaire ont été invitées à indiquer leur niveau de scolarité. Le tableau 7 fait état des réponses obtenues à cet égard. Il ressort qu'un peu plus de 39 % de ces personnes sont titulaires d'un diplôme de premier cycle universitaire dans des domaines divers, généralement rattachés à la théologie, aux sciences religieuses ou à l'éducation. Un faible pourcentage, 16,1 %, n'ont pas commencé d'études universitaires.

Tableau 7

COLLÉGIAL	UNIVERSITÉ					
DEC* obtenu ou en cours	30 unités et moins obtenues ou en cours	30 unités et plus obtenues (max : 60)	60 unités et plus obtenues (max : 90)	Baccalauréat obtenu** (au moins 90 unités obtenues)	Maîtrise obtenue	Doctorat obtenu
16,1 %	16,5 %	20,3 %	8,0 %	34,1 %	4,5 %	0,5 %
32,6 %		28,3 %		39,1 %		

* DEC : diplôme d'études collégiales.

** Quelques-unes des personnes qui ont obtenu un baccalauréat ou une maîtrise ont entrepris des études de deuxième ou de troisième cycle.

Un bon nombre de commentaires écrits ont été faits sur la question de la formation. Ces derniers ont été résumés au point 2.2.

3.2 Intérêt pour l'animation du service

Les personnes qui travaillent au primaire pouvaient indiquer leur degré d'intérêt quant à l'idée de devenir animatrice ou animateur de vie spirituelle et d'engagement communautaire. Le tableau 8, qui répartit les réponses selon les quatre choix proposés, montre qu'un pourcentage important de personnes (74,4 %) manifeste de l'intérêt pour l'animation du service⁸.

Tableau 8

PAS INTÉRESSÉES	PEU INTÉRESSÉES	PLUTÔT INTÉRESSÉES	TRÈS INTÉRESSÉES
10,3 %	15,3 %	33,1 %	41,3 %
25,6 %		74,4 %	

Pour expliquer qu'elles ne sont pas ou sont peu intéressées à animer le service, 37,5 % des personnes disent songer à la retraite, 27,2 % indiquent préférer le travail en milieu ecclésial et 19,3 % révèlent manquer de précisions sur ce que sera concrètement cette tâche.

Il n'est pas possible de fournir ici les raisons qui incitent les personnes à être plutôt intéressées ou très intéressées à animer le service parce que la grille d'évaluation ne permettait pas d'exprimer des commentaires à cet égard.

⁷ Les données sur la formation actuelle incluent les personnes de la région de Montréal.

⁸ Selon les données recueillies par les responsables de l'animation pastorale dans le diocèse de Montréal, environ 70 % des personnes affectées à ce service sont plutôt ou très intéressées à animer le nouveau service.

4 SUITES ENVISAGÉES PAR LE MINISTÈRE

Les résultats des consultations effectuées sur le cadre ministériel et ceux des sessions d'information animées sur ce sujet confirment l'opportunité d'améliorer le cadre ministériel. À cet égard, bon nombre des commentaires exprimés offrent des pistes pertinentes. Le Ministère, qui accueille avec intérêt et reconnaissance toutes ces observations et ces propositions, compte leur donner une suite concrète au cours de l'année scolaire 2001-2002.

Le Secrétariat aux affaires religieuses, en collaboration avec d'autres unités du Ministère, les organismes intéressés et les personnes travaillant «sur le terrain», procédera aux opérations suivantes :

- création d'un comité de suivi au secondaire, de façon que l'expertise acquise dans l'aménagement du service à cet ordre d'enseignement puisse servir à bonifier le cadre ministériel;
- création d'un comité sur l'organisation du service au primaire pour apporter un éclairage qui tienne compte, notamment, de la taille des écoles, de l'étendue territoriale et des modes particuliers de fonctionnement (horaire, temps d'intervention, etc.);
- mise en place de projets pilotes dans quelques écoles primaires pour expérimenter comment le service pourrait être mis en œuvre, sur le plan tant organisationnel que pédagogique;
- organisation de journées d'étude sur le concept de «vie spirituelle», l'un des deux volets du service, pour en clarifier la nature et la mise en œuvre en milieu scolaire;
- soutien au développement de matériel pédagogique pouvant faciliter l'animation du service dans les écoles primaires et secondaires;
- soutien aux commissions scolaires quant à leur responsabilité de se donner des critères d'engagement qui assurent le plus possible la qualification professionnelle des personnes qu'elles affecteront au service;
- mise en œuvre d'un plan d'information sur le service d'animation spirituelle et d'engagement communautaire, notamment à l'endroit des gestionnaires scolaires et des conseils d'établissement;
- collaboration aux travaux ministériels sur le financement des services complémentaires.

ANNEXE 1 : LISTE DES GROUPES AYANT PARTICIPÉ À LA CONSULTATION

Organismes officiels

Association des cadres scolaires du Québec (ACSQ)

Association des directeurs généraux des commissions scolaires (ADIGECS)

Association québécoise des conseillères et conseillers au service de l'éducation chrétienne (AQCSEC)

Association québécoise du personnel de direction des écoles (AQPDE)

Association québécoise des professeurs de morale et de religion (AQPMR)

Comité sur les affaires religieuses (CAR)

Conférence de la pastorale scolaire (CPS)

Fédération des comités de parents de la province de Québec (FCPPQ)

Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ)

Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec (FPPE)

Universités

Université de Montréal

Université de Sherbrooke

Université du Québec à Montréal

Université du Québec à Trois-Rivières

Université Laval

ANNEXE 2 : LIEUX ET DATES DES SESSIONS D'INFORMATION DONNÉES

LIEUX DES SESSIONS		DATES
Drummondville	(primaire et secondaire)	25 avril 2001
Montréal	(primaire et secondaire)	26 avril 2001
Cap-de-la-Madeleine	(primaire et secondaire)	27 avril 2001
Rimouski	(primaire et secondaire)	2 mai 2001
Rosemère	(primaire et secondaire)	11 mai 2001
Longueuil	(primaire et secondaire)	15 mai 2001
Sherbrooke	(primaire)	16 mai 2001
Sherbrooke	(secondaire)	17 mai 2001
Québec	(secondaire)	18 mai 2001
Charny	(primaire)	23 mai 2001
Hull	(primaire et secondaire)	1 ^{er} juin 2001
Alma	(primaire et secondaire)	7 juin 2001
Baie-Comeau	(primaire et secondaire)	27 août 2001
Sept-Îles	(primaire et secondaire)	28 août 2001
Rouyn-Noranda	(primaire et secondaire)	29 août 2001
Saint-Hubert	(primaire et secondaire - anglophone)	24 mai 2001
Hull	(primaire et secondaire - anglophone)	31 juin 2001